NATIONS
UNIES

S



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1998/1080
16 novembre 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 11 NOVEMBRE 1998, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

À la suite du retrait de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria (MONUL) à la fin de septembre 1997, le premier bureau des Nations Unies chargé d'appuyer la consolidation de la paix après les conflits a été créé au Libéria le 1er novembre 1997, avec l'approbation du Conseil. Le 12 décembre 1997, j'ai nommé M. Felix Downes-Thomas (Gambie) à la tête de ce bureau, qui a pris le nom de Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Libéria (BANUL); M. Downes-Thomas sera également mon Représentant dans le pays.

Comme le prévoit son mandat, le BANUL s'est principalement attaché, au cours de l'an passé, à consolider la paix, à promouvoir la réconciliation et à renforcer les institutions démocratiques, à soutenir les initiatives locales en faveur des droits de l'homme, à assurer un appui politique aux efforts visant à mobiliser une aide et des ressources internationales pour le relèvement et la reconstruction du pays, et à encourager dans le domaine de la consolidation de la paix une action coordonnée et ciblée des organismes des Nations Unies se trouvant au Libéria.

Depuis la création du Bureau, mon Représentant s'est particulièrement employé à réduire les tensions entre le Libéria et certains de ses voisins, de même que celles qui se sont parfois produites entre le Gouvernement libérien et le Groupe de contrôle de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (ECOMOG). À la demande du Gouvernement et de groupes de la société civile, le BANUL a participé activement aux discussions consacrées à la création de la Commission des droits de l'homme du Libéria. Lors de la conférence des donateurs que la Banque mondiale et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont réunie en avril dernier, le Bureau a joué un rôle d'appui important en soulignant le lien entre les efforts de développement et l'action en faveur de la consolidation de la paix. Récemment, il a continué de participer aux efforts visant à promouvoir la réconciliation et à calmer les tensions à la suite des troubles qui se sont produits à Monrovia le 18 septembre 1998 et ultérieurement.

En raison du rôle important et très positif que joue actuellement le BANUL, et étant donné que le Libéria continue d'avoir besoin d'un appui spécial, j'ai l'intention de proroger le mandat du Bureau pour une nouvelle année, jusqu'à la fin de décembre 1999.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter cette lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. ANNAN
